

# LA FIN DE L'INNOCENCE

## Une relecture du *Procès* de Kafka

Coralie Camilli

Questions contemporaines

Coralie Camilli

S'agissant de proposer une interprétation de certains passages du *Procès*, celle-ci ne se présentera pas comme la seule possible, ou la seule véritable. Le *Procès* de Kafka est une œuvre, qui, en tant que telle, peut donner lieu à une multiplicité de lectures : pourquoi vouloir en réduire la portée ? De même, nous ferons le pari de lire l'œuvre indépendamment des intentions, toujours plus ou moins supposées d'ailleurs, de l'auteur. Il ne s'agira pas de discuter sur ce que Kafka a voulu dire, aurait souhaité affirmer, a peut-être voulu nous confier à demi-mot ; non, nous nous appuyons seulement sur ce qu'il a écrit. S'il est possible de s'éloigner à peine des interprétations déjà existantes du *Procès*, nous espérons le faire en nous appuyant principalement sur la tradition juive, et sur les interrogations philosophiques qu'elle soulève, notamment ici concernant le rapport qu'entretient l'individu accusé avec la Loi. Nous tenterons, quant à nous, de l'interpréter au regard du droit hébraïque.

Nous lirons donc le récit du *Procès* de Joseph K. comme on lit certains textes bibliques dans la tradition talmudique : en se demandant « qu'est-ce qui est écrit ? » et, « quel sens peut-on en tirer ? », sachant bien que la position que l'on adoptera, ou la thèse que l'on défendra, n'épuisera pas toutes les ressources du texte, qui peut être lu, – et tourné et retourné – dans de nombreux sens.

L'auteur énonce alors d'emblée son hypothèse centrale : oui, le Joseph K. du *Procès* est coupable, mais sa faute ne précède pas le procès. Le procès est comme un acte performatif : la faute se constitue avec lui. C'est par le procès qu'il se rend coupable de quelque chose, c'est aussi par le procès qu'il aurait pu s'innocenter. Pour Joseph K., le procès était à la fois l'occasion de sa faute, comme l'occasion de sa rédemption. C'est ce qu'il manquera.

Aussi, ce n'est pas parce que Joseph. K est coupable qu'il a un procès, c'est bien plutôt parce qu'il a un procès qu'il va devenir coupable.

Originnaire de Corse, **Coralie Camilli** est docteur en philosophie et déjà auteur de plusieurs ouvrages de philosophie (notamment au PUF en 2013). Elle est diplômée en langue hébraïque et a étudié de près le droit talmudique. Travaillant sur les arts martiaux, elle est également deuxième dan d'aïkido et possède une licence de boxe thaïlandaise.

ISBN : 978-2-343-19387-8

10,50 €



9 782343 193878

LA FIN DE L'INNOCENCE

Questions contemporaines

# LA FIN DE L'INNOCENCE

## Une relecture du *Procès* de Kafka